

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HOYNNUS DE PATRIE 3

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fête, excepté. On souscrit au bureau de PATRIOTE, on en recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés franco.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 29 — Combat de Moni-Cassel, par le général Souham, contre les Autrichiens (1794).

Prise de Zug, par le général Schawenberg, contre les Autrichiens (1793).

Combat de Walshut et St-Blaise, par le gén. Delmas, contre les Autrichiens (1800).

Prise du Pont de Ceret, par le général Dugommier, contre les Espagnols (1794).

MONTVIDEO.

Nous insistons avec persévérance, et nous insisterons jusqu'au bout sur la nécessité de faire fermer immédiatement les *Tiendes* pendant les heures des exercices de la Légion des Volontaires Français. Un grand nombre de négociants, qui ont pris les armes, sont obligés, à cause du retard de cette mesure, de rester à leur magasin ou d'y faire rester un commis qui involontairement fait défaut dans nos rangs.

Il ne faut pas non plus que ceux qui prétendent nous railler, se réjouissent en égoïstes dans leurs comptoirs, en nous voyant passer le fusil au bras.

Nous invoquons, pour faire droit à cette trop juste demande de la majorité de nos compatriotes, l'active sollicitude de M. le chef politique, dont nous connaissons personnellement le caractère loyal et les intentions droites. Il pardonnera la liberté que nous prenons d'anticiper sur ses actes : mais il sait mieux que personne que la franchise est souvent utile surtout dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons. A. D.

Aujourd'hui, 28 avril, à 4 heures du matin, pendant une *guerrilla*, 4 soldats et un officier des *Volontaires de la Liberté* sont tombés dans

FEUILLETON.

Nous publions aujourd'hui une notice sur Simon Deutz, le traître qui vendit sa bienfaitrice la Duchesse de Berry. L'occasion nous paraît bonne pour cette publication. Les hommes assez dépravés pour songer à trahir leur pays jugeront de la somme de mépris qui retomberait sur leur tête, et nous nous estimerons heureux si le châtement des hommes et la colère céleste qui se sont appesantis sur Simon Deutz leur fait faire des réflexions telles qu'ils rentrent sans hésiter dans la ligne du devoir et de l'honneur.

SIMON DEUTZ.

3. Cependant Judas, qui l'avait rabi, voyant qu'il était condamné, se repentit de ce qu'il avait fait, et, reportant les trente

une embuscade : immédiatement le reste des *Volontaires de la Liberté* avec quelques soldats de l'*Union* se sont précipités à la bayonnette au secours de leur frères d'armes. 7 soldats et un officier ont été tués ; 1 un officier a reçu une balle dans le cou, 1 soldat a disparu. Les satellites d'*Orbe* ont coupé la tête des braves restés sur le champ d'honneur. Les *rosistes* les avaient dépouillés, pour ne pas gêner leurs vêtements, et pour que leur sanglante cruauté ne portât point préjudice à leur cupidité brutale. Nous attendrons le rapport du général Paz, avant de revenir sur cette catastrophe.

Ce matin les morts ont été portés tristement et religieusement au champ du repos. Pleurons ces nouveaux martyrs de la civilisation et de la liberté ! Jurons de tirer une éclatante vengeance de tant d'atrocités lâchement accomplies. Le jour n'est pas éloigné où le sang des *barbares* expiera leurs forfaits : ce sang rougira nos bayonnettes, mais nous les essuierons, parce qu'il ne faut pas que le sang des assassins et des lâches souille trop long-temps le fer des guerriers et des braves. — A. D.

Voici les noms des morts et des blessés :

Morts.

Monier, André, sergent.
Huet, Pierre, cornet.
Lafond, Bernard.
Dauty, Jean.
Guéries, Jean François.
Larlapère, François.
Lafargue, Puissance.

Blessés

Lapointe, sous lieutenant.
Acoroa, fusil.

Des intérêts graves sollicitent notre concours pour la défense de ce qui n'est pas seulement celle de l'humanité et de la civilisation, mais aussi celle de notre honneur national que nous avons la douleur de voir sacrifier

pièces d'argent aux princes des prêtres et aux sénateurs, il leur dit : " J'ai péché en trahissant le sang innocent." Ils lui répondirent : " Que nous importe ? c'est votre affaire." Alors, il jeta cet argent dans le temple, et s'étant retiré, il alla se pendre. . . . Et de cet argent, ils achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers : c'est pour cela que ce champ est appelé encore aujourd'hui *Hacelmada*, c'est-à-dire champ du sang. (Évangile selon saint Mathieu.)

Amis, s'il est un crime contre lequel il soit de notre devoir de vous prémunir ; s'il est une action infâme que nous devions vous signaler, afin que vos âmes candides et pures la détestent et la méprisent, s'il est un méfait dont le stymate ne s'efface jamais, qui tous un nom à la haine de tout le monde et pendant l'éternité, c'est la trahison.

Relisez les lignes qui servent d'épigraphes à ces conseils que nous dicte notre amitié pour vous, et rappelez

aux exigences des intérêts égoïstes de quelques hommes, qui désirent tout pour arriver au but où tendent les vœux d'ambition et de vengeance qu'ils ont à cœur de satisfaire, à quelque prix que ce soit. Il est bien triste de voir certains personnages se prêts à seconder de pareilles prétentions contre l'intérêt général. Loin d'être un fait pour nous si désirable, pour notre dignité, ils ont, au contraire, rendu notre position chaque jour plus déplorable. Étrange politique ! qui ne fait que prolonger nos maux et nous égarer, en est à la triste condition de *misérables étrangers* dans le pays de *Rosita*, et par tout. C'est d'ailleurs, après tant de mécomptes et d'incertitudes, nous n'avons compris enfin que nous ne devons compter que sur nous-mêmes, au défaut de la protection de notre gouvernement.

Il a fallu bien du temps pour découvrir ce qu'il y a de faux de bas et d'indigne dans cette politique *fallacieuse*. Mais enfin le masque est tombé. L'iniquité s'est dénouée à elle-même le dénouement le plus formel. Il n'y a plus à en douter ; nos ministres, qui représentent le despotisme puisant son action de l'Europe, ont trahi leur devoir et nos intérêts par leurs complices *connivences* et leurs perfidies inévitables avec le plus vil et le plus pervers des tyrans. Et comment pourrions-nous nous justifier de cette action ? Quid se rappellent les efforts que nous avons faits, mais juste, qui fait le *Britannicus* sur la conduite si égarée de M. de Mandville, recourant depuis long-temps à jouer un rôle qui a été si funeste pour nous dans l'histoire et le dévouement du blocus, comme il est encore aujourd'hui pour ses compatriotes même ! Vous avez beau, M. Mandeville, chanter maintes fois la palinodie avec votre ami *Rosita*, et faire en sorte que l'on croie en l'Europe que, par *modestias*, elle ne veut plus qu'on l'appelle *Illustrationador*, ni que dorénavant on lui donne le titre de *Illustré* *heros de deserto*, et je vous assure que malgré la dévotion professionnelle que l'*humble Rosita* de ses principes républicains on ne croira point qu'il ait tant de modestie

vous qu'il y a dix-neuf siècles, dix-neuf cents ans, que Judas a rendu son maître, et qu'aujourd'hui encore son nom est en horreur ; qu'on ne le jette à la face des gens les plus méprisables que comme une grossière injure, et, que cet homme que jusqu'à présent on était seul comme l'opprobre du genre humain, a trouvé de nos jours un rival, un émule, un être plus méprisable que lui ! Car enfin Judas se repentit ; il a reporté les trente pièces d'argent, et il s'est pendu. . . . Le moderne Judas n'a eu ni ce repentir ni ce triste courage : il a gardé le prix de sa trahison, et il est encore demeuré à vivre. Mais Dieu est juste ; et si quelquefois, dans sa sagesse infinie, il se réserve le droit de ne point que dans un autre bûche même, le plus coupable des pécheurs ne souffrirait pas qu'on l'appellât Judas.

Eh bien ! si l'on croit devoir à propos de ce Judas que Dieu abhorre de ses crimes commis sur cette terre, peuvons aussi il veut qu'un exemple effrayant apparaisse au monde sa justice, afin que les méchants tremblent devant le *doigt de Dieu* !

Il y avait jadis à Paris une princesse dont alors on

VARIETES.

pas plus qu'on ne croit à la révocabilité de sa démission qu'il a donnée tant de fois. Certes, l'Angleterre et la France fuiront par croire, comme tous le croyez, que cette prétendue démission, que l'illustre héros a-t-elle chaque fois être irrévocable, n'est qu'une sainte hypocrisie et un jeu de scène.

Et d'ailleurs, mesieurs, croyez bien que la France et l'Angleterre vous jugent, d'après vos faits, et non d'après vos dires.

Ne voyez-vous pas que la loi est tombée, et que ainsi tenant on connaît parfaitement les besoins qui s'élevaient et qui doivent être la coutume. Nous avons déjà vu le programme qui annonçait l'abolition, 1er acte; la révolution, 2e acte; l'immortalité, 3e acte; Mesures fortes et courageuses tendant à obliger l'individu à se tenir dans les limites de la loi, 4e acte. Nous attendions avec impatience le dénouement de la comédie, et nous n'avons vu paraître que la scène des baladins et des pantomimes. Nous sommes à la voile de voir représenter une nouvelle farce. Les honorables représentants de Buenos Ayres vont se réunir aujourd'hui 28, prendront garde au 5e acte. Me sieur, je ne veux rien préjuger sur le résultat. Ce que je sais, ce qui est bien positif, c'est que Rome, a déjà par cette trahison, est accusée d'être la source de nos maux, les quelles ensuite deviennent victimes de leur crédulité.

Il est possible et même probable que dans cet acte, on nous donne un intermède en l'honneur de la fameuse intervention. Mais, en attendant que nous y fusions, nous n'avons qu'à nous en tenir à ce que nous ne savons déjà qu'un peu. Souvenons-nous du traité de Madrid. Nous avons vu la page où il est conté que cette fameuse convention... Eh bien! tournons la feuille, et lisons la page qui suit... C'est l'histoire des martyrs de la liberté... Meurtres, carnage, dévastation... Voilà à peu près ce que nous voyons dans le livre dans lequel doivent être nos principes nationaux est!

Prenez donc la chose au sérieux. Ne souffrez pas qu'on nous en impose, et qu'on se joue impunément de nous. Soyons fermes dans notre résolution. Réagissons énergiquement contre toutes les suggestions de l'hypocrisie, et de la mauvaise foi. Prenons garde que l'astuce et la fourberie ne nous tentent un piège, et que victimes de notre confiance, nous ne tombions tôt ou tard entre les mains de ces hommes de sang et d'innocentes de meurtres et de carnage. Eh quoi! ne sommes nous pas les fils et les frères de ceux qui, par leur valeur et leur exploit, nous ont rendus si fiers d'être français? La voix puissante du héros, qui si souvent vibrent leurs nobles cœurs, n'aura-t-elle plus

vantait la bonté et la bienfaisance. Jeune, gai, expansif, indulgent et affable, elle accueillait toutes les plaintes, soulageait toutes les misères, et avait toujours une consolation pour toutes les douleurs. Il est bien plus facile aux princes qu'à tous autres de se faire aimer. Comme on est flatté de les approcher, on leur sait gré de tout; la moindre attention de leur part devient une faveur; le mot le plus simple passe pour un compliment quand il sort de leur bouche. Aussi, quand cette prédisposition peut être justifiée, augmentée, grâce à des preuves irrécusables, multipliées de bonté et de générosité; quand cette préférence favorable est autorisée par les actions de grâce d'une foule de malheureux, est-il étonnant que le nom de la princesse dont nous voulons parler ait été béni et invoqué à une certaine époque par tous les malheureux? Ce fut à ce titre que Simon Deutz, jeune encore, fut présenté à la princesse: il fut accueilli avec cette grâce qui double le bienfait. Pauvre et sans aide, il obtint dans le palais un emploi lucratif et honorable, et la bienveillance de la princesse ne s'arrêta pas sur lui seul: elle

de retentissement pour nous enl'immor de la même ardeur, au nom de la Liberté? ... Laissons nos ministres, nos consuls jouer le rôle qu'il convient à leurs vues étroites et égoïstes de représenter.

Pour nous, qui, avant tout, sommes français, n'ayons d'autre ambition que de voir nos noms écrits dans une page de l'histoire, à côté de ceux qui nous ont précédés dans la carrière de la gloire. La renommée, qui publiera au loin la noble et la courageuse décision de la population française de Montevideo, fera justice du mépris et de l'opposition de nos autorités. Nous en sommes déjà bien dédommagés, par les sympathies et les applaudissements de tous les amis de l'humanité.

Cette population qui admire notre énergie résolu nous fera des vœux pour la prospérité de nos armes; et nous, chers compatriotes, qui avons à cœur de ne point démentir la bonne opinion qu'on a de notre bravoure, il nous sera bien doux de recueillir pour nous et nos familles les fruits d'un glorieux succès. Pour donc, entrons dans les rangs de ceux qui ont répondu avec tant d'empressement et d'enthousiasme à l'appel que notre digne colonel a fait à leur bonne volonté et à leur dévouement. Montrons notre gloire à suivre le bon exemple qu'ils nous donnent, en nous associant à une si noble et si louable entreprise qui méritera tout à la fois l'humanité, notre honneur et notre avenir. Nous serons heureux d'avoir ou une large part dans cette œuvre de civilisation, qui aura pour résultat un état de stabilité et de garanties pacifiques, lequel nous assurera à tous la sécurité et le bien-être. L. D.

Monsieur le Colonel de la Légion Française.

Monsieur le Colonel.

La commission de santé a l'honneur de vous informer qu'elle s'est transportée au bâtiment neuf de D. Juan Maria Perez, que les ailes du nord et de l'est lui ont paru fort convenables pour recevoir des malades, pour permettre l'établissement d'un hôpital français; mais, aussi, elle doit vous prévenir que l'installation n'est possible qu'autant que les portes et les vitres seront apposées. Elle doit donc manifester le désir que l'on s'occupe exclusivement de lever ces obstacles.

La commission prie que l'on fasse vite, afin que l'on puisse agir avec ordre et utilité.

Recevez, &c

Martin de Moussy, président, Nollel, Banon, Sonnet, Jacquet, Naquet, Lenoble, Bruland, Gélas, secrétaire.

s'étendit sur toute sa famille. Déjà hypocrite et faux. Simon Deutz, pour mieux capter l'intérêt d'une princesse catholique, renia la religion de ses pères!... Elevé selon le culte juédique, sans conviction, sans autre mobile qu'une basse ambition, il se fit baptiser, et ce baptême n'était pour lui qu'un moyen de parvenir.

Vous saurez plus tard, mes enfants, par quelle suite d'événements la princesse, qui s'était montrée si généreuse pour Deutz, fut obligée de quitter la France, pour qui son retour dans sa patrie adoptive fut regardé comme un crime; nous ne vous dirons qu'une chose, c'est que l'honorabilité chargée de veiller à la sûreté du pays crut devoir la faire arrêter, et que l'homme qui vendit le secret de sa retraite fut Simon Deutz!

Hélas! oui, cet homme que la princesse avait tiré de la misère; cet homme qui lui devint son bien-être, celui de toute sa famille, vint offrir de livrer sa bienfaitrice, si on voulait lui donner un million!

En politique on se sert des traitres, mais on les méprise et on les trompe quand on le peut. On permit tout à Deutz, et il mena la troupe droit à Nantes, dans la maison où, couchante en des ser viteurs fidèles, la prin-

—La lettre adressée dernièrement au National, par le général Bugeaud, lettre que le journal radical a cru devoir publier, et dans laquelle le correspondant lui eut témoigné le désir de garder l'anonyme, nous en eût tout l'encouragement de M. le maréchal Sout au ministère de la guerre. A la lecture de cette lettre, dont le contenu nous reconnait lui-même qu'il commettait une infraction à la discipline, M. le maréchal Sout témoigna une violente humeur. Cette humeur dégénéra bientôt en colère, quand un des généraux qui ont été chargés cette affaire d'un peu tard, vint dire au maréchal que, dans sa dernière tournée, il avait mis aux arrêts trois officiers qui avaient cru devoir braver cette discipline par la voie de la presse, mais qu'il allait écrire pour leur faire ses excuses de la sévérité qu'il leur avait montrée, attendu que l'état impopulaire de leur pays de simples officiers ce qu'on tolère à la part d'un lieutenant-général.

Le maréchal se rendit au conseil sous l'impression de la justice de ces observations, et il autorisa qu'il avait écrit au général Bugeaud pour lui adresser les reproches que sa conduite méritait. L'opportunité de ces reproches fut aussitôt contestée, et l'un des personnages présents fit remarquer qu'il serait d'ingratitude de blâmer le général Bugeaud pendant le séjour de M. le duc d'Angoulême en Afrique, attendu que sa mauvaise humeur pourrait porter à faire quelques coups de tête. M. le ministre de la guerre fut obligé de se soumettre à cet avis, sous peine, on lui laisse toute liberté, la première fois qu'il aurait quelque dépêche à transmettre à M. le gouverneur d'Alger, de mettre en post-scriptum une note par laquelle il l'informerait que le cabinet veut toujours avec peine des agents du gouvernement se commettre avec la presse; que la considération du pouvoir n'a rien à gagner à ce genre de lutte, dans laquelle la presse a toujours le dernier mot, et qui, par conséquent, il est prudent de s'en abstenir. C'est à cela, nous assure-t-on, que se bornera la mercuriale de M. le maréchal Sout à son bordonné. Quant à M. Bugeaud, on offre de parler que la légion ne lui servira de rien, et qu'avant un mois, sa manie d'écrire lui aura fait adresser quelque nouvelle lettre au National ou à tout autre.

—On écrit de Toulon:

Le navire la *Mar-a-Aneto*, naviguant sous pavillon espagnol, et dont l'équipage était composé de matelots espagnols, fut arrêté au mois de janvier dernier par la corvette la *Blonde*, capitaine Trehouart, devant l'île Mayotte, sous la prévention de piraterie et de trafic des noirs,

cesse lui avait fait savoir qu'elle s'était réfugiée. C'est là qu'elle fut saisie, et qu'elle s'écria en apprenant le nom de celui qui l'avait vendue:

"J'ai été trahie par un homme que j'ai comblé de bienfaits; mais ce qui me console, c'est que cet homme n'est pas né en France."

La trahison était accomplie; le nouveau Judas vint réclamer le prix: on réduisit ce prix de moitié, et on repoussa le traité. Un cri général d'indignation s'éleva alors contre ce misérable qui oserait cacher sur une terre étrangère sa honte et ses remords; mais bientôt on n'y pensa plus. Son nom même au mépris n'était plus prononcé. Invoquons à quel temps on fut dans les journaux la note suivante:

"Deutz, dont le nom obtint un si odieux retentissement à l'époque de l'arrestation de la duchesse de Berry, au mois de novembre 1832, paraît être tombé dans un état de misère et d'abrutissement moral tel qu'il aurait failli être récemment l'objet d'une prévention de mendicité et de vagabondage, après avoir dissipé dans la débauche la somme énorme de 500,000 fr. qui lui avait été payée pour prix de sa trahison. Deutz paraît s'être

de l'An-tiro dans les circonstances que le Pocha.

La hâtivité et son équipage ont été amenés à Toulon... et les hommes ont été écroués en attendant leur commutation...

— On écrit de Toulon, le 27 décembre :

— M. le contre-amiral Pasquel-Deschênes, nommé au commandement de la division française du Levant, en remplacement de M. La Suse, arrivé ces jours derniers sur notre rade avec le vaisseau l'Inflexible, est prochainement attendu dans ce port.

— La corvette la Prévoyante, revenant de Bourbon, a effectué son retour en France par Cayenne et les Antilles françaises pour y déposer du café en cuque rapporté de M. de la Roche, afin de renouveler dans nos colonies les cañons qui y ont beaucoup dégénéré.

— Le 9 de ce mois, la commune de Villargel, canton de Montiers, en Savoie, a été le théâtre d'un événement qui n'est pas sans intérêt d'après les récits des communes environnantes. Sixante maisons, les maisons communes, le presbytère, tout a été la proie des flammes. Ce désastre laisse sans pain, sans vêtements, plus de cent familles dont les récoltes étaient rentrées, ce qui, à l'entrée d'un hiver si rigoureux dans ce pays, le laisse plus d'espoir, pour exister, que dans la plupart des communes de la Savoie, qui se trouvent sans doute à l'envoyé de S. M. le roi de Sardaigne pour alléger leur misère.

— M. Laurent est de retour à Paris de sa mission en Algérie... il est revenu même assez précipitamment de Constantine, à peu près dans le même état que M. Baudin à l'époque de la retraite de M. le maréchal Clauzel. De resté, il est probable que M. Laurent ne manquera pas de satisfaire la légitime curiosité de la capitale sur le sort de cette mission.

— Nos lettres de Toulon, du 30 décembre, annoncent qu'il était question du prochain départ pour Paris du contre-amiral préfet maritime.

On assure que M. le vice-amiral Hugon conserverait le commandement de l'escadre, bien qu'il ne compte qu'un petit nombre de vaisseaux armés au complet.

— Le préfet maritime de Brest a reçu de l'amiral Duperré des instructions pressantes pour la formation d'un bataillon expérimentaire muni de tous les objets indispensables à l'occupation militaire des îles Marquises.

Déjà il y a dans ces îles deux compagnies du 3e régiment d'infanterie de marine, un détachement de 21 hommes d'artillerie et de 18 hommes de la 11e compagnie d'ouvriers. Ces forces seront portées à un bataillon d'infanterie de marine, une compagnie d'artillerie et un détachement de 53 hommes de la 6e compagnie d'ouvriers.

A cet effet, deux compagnies seront prises dans chacun des premiers et seconds régiments, et le bataillon expérimentaire des îles Marquises sera mis sous les ordres de M. le chef de bataillon de Brès, appelé de Rochefort à Brest. Le total du bataillon sera de 702 hommes.

adonné avec fureur à la passion de l'ivrognerie, et l'abus qu'il faisait des liqueurs fortes avait eu pour conséquence de détruire sa santé, de troubler sa raison, et d'affecter sa personne d'un tremblement nerveux.

Deutz, qui avait jusqu'alors le culte judaïque pour se faire baptiser sous les auspices de la duchesse de Berry, avait de nouveau apostasié dans le courant de 1833, et était rentré dans la communion israélite. Jusqu'à l'époque de la mort de son père, il reçut de lui ces quelques secours qui l'aiderent à soutenir sa misérable existence et à satisfaire ses penchans.

Depuis lors, il recourut à la charité de ses coreligionnaires, chez lesquels il paraissait avoir exercé la mendicité à domicile; puis enfin cette dernière ressource finissant par lui manquer, il se trouva sans asile, sans moyens d'existence d'aucune nature, et n'eut plus d'autre recours que de se faire arrêter sur la voie publique, ou de venir invoquer la pitié, pour obtenir son admission dans une des maisons de charité placées sous l'autorité de l'édilité parisienne.

Voyez, amis, voyez dans ces lignes ce que c'est que la vengeance de Dieu. Voyez ce misérable gorgé d'or,

La 17e. compagnie de régiment d'artillerie est désignée par le ministre, et partira sous les ordres de M. Sombrois, capitaine en premier. Elle se composera de 125 hommes.

Le détachement d'ouvriers sera commandé par M. Vassin, lieutenant en premier. Les hommes seront tirés de Lorient, de Cherbourg et de Rochefort, et choisis parmi ceux qui ont le plus d'habileté et de conduite. Les dix-huit ouvriers, qui sont déjà aux îles Marquises, feront partie de la compagnie.

Le chef de bataillon Jar, remplira les fonctions de directeur du génie et de l'artillerie; il aura sous ses ordres un capitaine-adjoint, M. G. utreau.

Des instrumens aratoires, au choix du préfet maritime, des effets d'habillement et de petit équipement pour dix huit mois au moins, une centaine de lits en fer complètement garnis, pour coucher les malades dans la colonne, devront être embarqués pendant le mois de janvier.

La part de la marine est bien comprise dans l'occupation des Marquises; mais ce n'est pas de la justice? mais celle de l'administration civile? Rien ne dérange encore la pensée, la pensée unique, celle de la dictatorialité politique; et si l'on s'agit vraiment de la culture agricole et d'entrepreneur colonial, comment n'a-t-on pas redouté pour l'établissement naissant l'impéritie coupable qui ruine les dernières de nos colonies, jadis si belles et si florissantes?

— Voici quel a été le résultat des travaux accomplis par les presses parisiennes en l'année 1842: il a été imprimé, publié et déposé à la direction de la librairie 8,415 ouvrages de toute espèce, écrits en langues mortes et vivantes; 1,041 estampes, gravures et lithographies, 395 ouvrages de musique. Total: 8,78 ouvrages déposés.

— Des inquisitions se sont répandues dans le public au sujet de la bougie dite de l'Étoile. On a supposé qu'elle contenait de l'arsenic. Sur l'invitation de quelques personnes, MM. Duguy et Duchesne, de l'Institut, en ont fait l'analyse, et il n'y a été trouvé aucun trace de ce poison. Zierhies rapporte que le pape Clément VII, dont il était l'archidiacre, fut empoisonné par la femme de l'ambassadeur d'un sultan, dont la méchanceté renfermait un poison subtil.

— On écrit de Malaga, 16 décembre.

La corvette de la marine royale la Danaïde, commandée par M. de Rosamel, capitaine de corvette, partie de Toulon il y a près de quatre ans pour un voyage de circumnavigation, est entrée ce matin de rebouché dans ce port. Elle a passé près d'une année dans les mers de la Chine, et a assisté à plusieurs des opérations militaires qui ont amené la paix récemment conclue entre l'Angleterre et le célèbre empire. Malgré la longueur de ce voyage, et bien qu'il n'a eu aucun succès, et l'équipage, qui a souffert peu de pertes, est dans un parfait état de santé.

A son passage au cap de Bonne-Espérance, M. de Rosamel a recueilli sur son bord seize marins ou soldats espagnols qui s'étaient embarqués à Malacalle sur le tonneaux la Salina, naufragé sur les côtes du Cap, en se rendant en Espagne avec un chargement de thé. Ces hommes, débarqués aujourd'hui même par les soins du consul de France, en voyant le sol de leur patrie, n'ont eu d'autres vœux que former ceux d'y recevoir un accueil aussi cordial que celui qu'ils ont éprouvé de la part des officiers et de l'équipage de la Danaïde.

La population de Malaga et notamment les français qui y résident ont vu avec d'autant plus de plaisir l'arrivée de la Danaïde dans ce port, qu'ils sont de-

mais que pourrait cette voix du ciel qu'un homme le remercie; il possède ce qui rend heureux dans le monde, la fortune; mais sa conscience est là, et au milieu des fêtes, des orgies, des plaisirs, elle est là comme un ver rongeur qui le déchire. En vain, pour s'étourdir, pour se distraire à ce cri vengeur, l'infâme multiplie ses débauches et se rature dans l'ivresse; il dépense, il use son or sans pouvoir apaiser le cri de son cœur, et quand il a jeté dans l'antre du vice le dernier écu du prix de sa trahison, il se trouve face à face avec la misère, la maladie et la honte! ...

Et voilà cet homme qui, pour acheter les joissances de la vie, s'est fait deux fois apostat et une fois traître, qui, mourant de faim, sans aide, en proie à tous les maux qui peuvent affliger l'espèce humaine, est forcé de venir implorer, comme une faveur de l'autorité qui lui a jeté sa récompense, un coin pour reposer sa tête dans l'hôpital où vont mourir les pauvres!

Et ce n'est pas tout: ce cabanon qu'il implore, ceux qui le méprisent d'autant plus qu'ils le connaissent mieux le lui refusent; on ne veut pas qu'il souille de sa présence l'asile du pauvre; on ne veut pas qu'il respire

plus long-temps l'air de la France, ce pays de l'honneur et de la loyauté; on le chasse, on l'exile, on l'envoie, comme M-unier, mourir sur une terre étrangère.

Vous croyez peut-être que ce lâche a bu le calice jusqu'au fond; non il faut que le monde le voie. On a dit que ses coreligionnaires l'avaient secouru dans sa misère: eh bien! voilà que ses coreligionnaires s'empressent de publier qu'il n'en est rien, que son action infâme leur a inspiré tant de mépris qu'il s'était précipité chez eux, il en avait été honteusement chassé...

— On écrit de Montpellier, 20 décembre : Plusieurs journaux ont annoncé l'évasion de Mme. Lafarge de la maison centrale où elle se trouvait prisonnière. Elle est toujours dans sa cellule, prisonnière, comme on sait, sa vie au lit, à titre de malade, pour ne pas recevoir l'uniforme de l'une des prisonnières. On a remarqué néanmoins que sa santé s'était améliorée et qu'elle avait repris, sinon son entier appétit, du moins quelque peu de désir de prendre autre chose que du chocolat, qui a été pendant long-temps sa seule nourriture.

Il n'en est pas de même de Mlle. Grouvelle, condamnée politique, qui, peu que à la veille de sortir de prison à la suite de l'expiration de sa peine, est tombée dans une sorte de torpeur jusqu'à mort. Depuis quelque temps elle refuse de changer de vêtements et reste muette et immobile dans le logis particulier qu'elle occupe dans l'un des pavillons du bâtiment où est établie la maison centrale. Les soins de Saint-Joseph, qui sont aujourd'hui chargés de la surveillance, et des soins à domicile à toutes les heures, ne lui ont point procurés encore à la distraire de ses préoccupations.

HOLLANDE. — LA HAYE, 29 décembre. — En 1827,

les Anglais se mirent en possession des îles Bonin, situées dans le grand Océan, à l'est du Japon, et qu'ils prétendent avoir découvertes. Le Journal de La Haye, qui ne laisse jamais échapper l'occasion pour revendiquer les titres qui servent à constater la gloire de la Hollande, vient de publier une notice du célèbre voyageur de Siebold, auteur du grand ouvrage sur le Japon; il en résulte que ce voyageur vient de découvrir, dans les anciennes archives de la compagnie des Indes, le journal d'un voyage fait par le navigateur hollandais Abel Tasman, en 1633. Ce journal constate que ces mêmes îles Bonin ont déjà été découvertes à cette époque par les Hollandais. Cet Abel Tasman est le même qui découvrit, outre la terre de Van Diemen, située au sud de la Nouvelle-Hollande, les îles des Amis, auxquelles il donna le nom d'Amsterdam, Rotterdam et Middelbourg; ainsi que la Nouvelle-Zélande.

M. de Siebold se propose de publier le journal de ce voyage, auquel est jointe une carte originale des îles Bonin.

ANGLAUX. — Le passage du message du président des États-Unis, dans lequel le président donne à la France le conseil d'abandonner les traités de 1831 et de 1833, a singulièrement déprimé les Morning Chronicals. Il l'exprime ainsi à ce sujet :

« Nous voyons avec peine les ex-négociateurs de lord Ashburton assister des obstacles sérieux à M. Guizot, pour s'empêcher de se maintenir en paix avec l'Angleterre, en exécutant les traités. Nous avons pensé que la conclusion et les arguments de l'industriel du général Cass n'obtiendraient point l'assentiment du gouverneur des États-Unis, et nous devons au roi des Français la justice de déclarer qu'il se les a point approuvés. Mais voilà que le président Tyler donne des éloges au général Cass, et fait tous les efforts imaginables pour exécuter la France à violer les traités. Certes, nous ne pensons pas que tel serait le résultat du traité de paix conclu par lord Ashburton avec le général Cass. Français et Américains y prient des armes pour combattre tout moyen efficace pour abolir le traité de paix.

plus long-temps l'air de la France, ce pays de l'honneur et de la loyauté; on le chasse, on l'exile, on l'envoie, comme M-unier, mourir sur une terre étrangère.

Vous croyez peut-être que ce lâche a bu le calice jusqu'au fond; non il faut que le monde le voie. On a dit que ses coreligionnaires l'avaient secouru dans sa misère: eh bien! voilà que ses coreligionnaires s'empressent de publier qu'il n'en est rien, que son action infâme leur a inspiré tant de mépris qu'il s'était précipité chez eux, il en avait été honteusement chassé...

Eh bien! jeunes gens, qu'en pensez-vous? vous n'avez pas de honte, assez de misères, assez d'infamies accumulées sur une seule tête! comprenez-vous maintenant de quel supplice Dieu punit le crime le plus honteux, la trahison! On n'est, comme nous, vous avez horreur de tout cela; et nous en sommes sûrs, jamais vous n'oublierez le crime et la punition de Siebold.

A JARDIN. On annonce que Dantz tombé par ses dissolutions dans la plus profonde misère, a été dirigé sur Rochefort, et embarqué pour être transporté en Italie aux frais de l'état (Journal des Esprits)

AVIS.

AUX VOLONTAIRES FRANCAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alazart, à se faire inscrire hors du marché, maison Esteves, près du Café de l'Union.

GRAND BAL

DES

VOLONTAIRES FRANCAIS.

Lundi prochain premier mai, un Bal de nuit sera donné à l'occasion de la fête du Roi des Français, dans le local du Bal du Jardin, qui prendra dès lors le nom de Bal des Volontaires Français.

Le Bal sera dirigé par M. BOURGOIN, lieutenant de la Compagnie du Drapeau.

AVISO INTERESANTE.

Se ha vendido el armazon de la tienda de moda cita en la Calle de San Juan, cuya tienda era de D. Antonio Brapuir; lo que se avisa al público para su inteligencia.

Aviso á los Elaboradores de Pan.

Los rematadores del derecho impuesto por el Superior Gobierno á los Stres, panaderos, hacen saber que D. Santiago Tobal ha cesado desde el 24 del corriente, en representarlos. En su consecuencia está axonerado de todo cargo en este ramo. Los Rematadores.

Weill y Ca.

AVIS.

Aux amateurs des talents et secrets, intéressants Mr. Le Centre s'engage d'apprendre aux amateurs la man ère de gagner beaucoup d'argent dans peu de temps.

1. Pour apprendre à faire la poudre à Canon et de chasse.
 2. Idem pour graver sur le marbre avec facilité.
 3. Idem pour la poudre de fusil à piston.
 4. Idem pour faire la poudre de Jupiter tonnant.
 5. Idem pour faire le Cidre à la perfection.
 6. Idem pour faire du bon vinaigre avec de l'au.
 7. Idem pour Graver sur le fer blanc.
 8. Idem pour Graver sur le fer ou acier.
 9. Idem pour Graver sur les oeufs d'autruche.
 10. Idem pour argenter le Cuivre solide ment.
 11. Idem pour Cuivrer le fer.
 12. Idem pour faire les arbres de Saturne.
 13. Idem pour changer le vin rouge en blanc.
 14. Idem pour souler le marbre rompu.
 15. Idem pour fondre à l'instant une Barre de Fer.
- Les personnes qui voudraient bien l'honneur de leur embaucher s'adressent chez Leherre en face M. Roullier au café de la Cocarde de 9 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, etc. etc.

VOLONTAIRES FRANCAIS.

DEUXIEME BATAILLON.

Voltigeurs.

M'étant déjà réuni à tant de cœurs dignes d'être français, j'ai rempli une liste de braves et je me sers de la voie du journal pour prévenir tous ceux qui ne seraient pas enrôlés jusqu'à ce jour de passer chez moi, rue Buenavista, maison Lima où ils trouveront des amis tous voués à la noble cause que nous défendons. Puisque c'est notre liberté !....

Le capitaine,

DULAC.

LEGION DES VOLONTAIRES FRANCAIS.

Avis aux Marchands Bouchers.

Ceux qui voudront soumissionner pour fournir de la viande fraîche à la Legion Francaise, se présenteront à l'Etat Major, rue San Carlos, près le Cabildo.

Avis au Commerce.

Tous ceux qui auraient à vendre de la viande salée sèche ou en barils, haricots, ris, vin de Bordeaux, café, tabac, bois à brûler et autres objets de consommation, sont invités à présenter leurs échantillons avec les plus justes prix à l'Etat Major de la Legion, rue San Carlos, à côté du Cabildo :

Tout doit être de bonne qualité.

Bataillon des Volontaires Français.

Le Bureau d'Etat major du Bataillon est installé rue St. Charles, maison Fernin à côté de la Police, en face le magasins du Pavillon Français.

Avis aux Boulangeries.

Les boulangeries qui voudraient traiter pour la fourniture du pain journalier nécessaire à la Legion, sont invitées à se présenter à l'Etat Major de ce corps où il leur sera donné connaissance des conditions du marché.

BATAILLON

De Volontaires Français.

1re COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.

Le capitaine de la 1re compagnie de voltigeurs fait savoir à toutes les personnes inscrites dans sa compagnie et qui n'ont pas de fusil de vouloir bien passer chez M. Jérôme, Estaminet Français, rue des pêcheurs, où il leur sera délivré des fusils français. Montevideo, 15 avril.

Le commandant de la compagnie. POYSEINJEAN.

Les personnes faisant partie du Régiment des Volontaires Français sont priées de réclamer de leurs capitaines respectifs, leurs bulletins d'inscription, afin d'obtenir de Mr. le Chef de Police l'exemption de la patente extraordinaire imposée aux neutres.

2^{me}. compagnie dite de la COCARDE

chez M. Roullier. [Sénateur], Tous les français voulant faire partie de cette compagnie, peuvent se présenter aujourd'hui jeudi et jours suivants chez M. Roullier [Sénateur] au Café de la Cocarde où ils recevront des armes et des munitions.

2^{me}. compagnie sédentaire.

Les Volontaires faisant partie de la dite compagnie, sont prévenus que M. Bocciardy, nommé capitaine en remplacement de M. Aubriot, démissionnaire distribuera dorénavant le reste des armes nécessaires à l'armement général de la compagnie dans son habitation connue sous la dénomination de M. Cazos. Le vivres y seront également distribués de 9 à 11 heures.

REMYTE.

FOR RAFAEL RUINO.

Quemason de muebles.

En la casa situada en la calle de Santo Tomas, de la espilla de la Cordal una cuadra para el norte la última sobre la derecha.

El Martes 2 a las diez en punto empezará la venta precisamente a la mas alta postura, por sus tanteo su dueño del pais, de las cosas y muebles existentes en dicha casa, lo que se pondrán de manifiesto al tiempo de la venta.

AVIS DIVERS.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AVIS A MM. LES OFFICIERS.

A l'armerie de Monet l'on vend des sabres avec ceinturon à 6 patacons.

AVIS.

M. Jean Pascal Lucas est prié de passer chez MM. Plans frères sur des Juifs, n. 38, de midi à deux heures, pour affaire qui l'intéresse.

Monsieur Désiré Bocciardi, capitaine de la 5e compagnie des Volontaires Français 2e bataillon, demeure rue des Fossés du Marché à gauche, maison Caseaux. Avis aux Français qui désireront faire partie de cette compagnie.

La cocarde qui a été entre MM. Guillaume Lejèvre et André Michod est de nouveau aujourd'hui donnée à l'amiable l'artif et le paisif sont à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

Le Gérant Jh. REYNARD.

Impimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNARD.